

## Pour valoriser vos données

### Nos avantages

- Mieux connaître et exploiter votre base de données pour en tirer le maximum de potentiel.
- Analyser votre clientèle pour leur proposer des campagnes adéquates et multicanales.
- Automatiser l'ensemble des opérations d'enrichissement.



### Pourquoi faire une déduplication ?

- Analyser et comprendre les interactions entre les fichiers.
- Enrichir les fichiers entre eux (sous réserve de la conformité au RGPD).
- Exclure les échos multiples (doublons, triplons...).

### Les étapes de l'enrichissement

Envoi d'un diagnostic de/des bases et précision des modalités de la prestation.

Après accord, réception de vos données et paramétrage du traitement de déduplication, en tenant compte des spécificités (adresses, objectifs, tolérances etc.)

A la fin de l'audit, restitution d'un rapport détaillé qui contient les résultats obtenus et l'enveloppe budgétaire correspondante.

**Possibilité d'amortir votre investissement sur la durée d'utilisation prévue, en général sur trois ans.**



Les éléments qui peuvent être intégrés dans les critères de déduplication et relatifs à la personne physique sont :

- Raison sociale
- Numéro SIREN/SIRET
- Nom/Prénom
- Adresse complète (numéro, libellé de voie, code postal)
- Coordonnées (numéro de tel fixe/portable, adresse email)

## Les données que l'on peut enrichir

- ✓ Nom, activité et fonctions
- ✓ Emails, téléphones fixes et téléphones portables
- ✓ Formes juridiques, effectifs, codes NAF, SIREN...
- ✓ CA, résultats, trésorerie, capacité de développement...
- ✓ Données sectorielles : référentiels métiers (exemple : QUALIBAT)



## Canaux



postal



email



téléphone



SMS



Nota : tous les enrichissements sont réalisés à partir de nos référentiels. En fonction des traitements, vos bases pourront être confrontées aux différentes listes d'opposition, en complément de vos propres repoussoirs.

## Identité Société



NAF



forme juridique



Siret



Fonction